



Urgence pédagogique à l'attention des médias français

Par [Daniel Vanhove](#)

Mondialisation.ca, 28 juin 2011

28 juin 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Face à l'indigeste tarte à la crème qui nous a été proposée ces derniers jours par l'ensemble des médias français, célébrant le « triste anniversaire des 5 ans de détention du jeune soldat franco-israélien Gilad Shalit », il me paraît urgent de rappeler certains faits :

- le prisonnier en question est un soldat. Capturé par la résistance palestinienne lors d'opérations dans la Bande de Gaza où il n'avait rien à y faire, sinon exercer comme ses compères, ses exactions à l'encontre de populations occupées ;
- rappel : qu'est-ce qu'un soldat ? C'est un individu qui accepte une formation au combat et à la guerre. En d'autres mots, son apprentissage a pour objectif de tuer ;
- les lois israéliennes permettant à tout individu de refuser d'effectuer son service militaire, en devenant objecteur de conscience, c'est donc le strict choix de ce soldat de le prêter ou non, et donc, d'en subir les risques éventuels en connaissance de cause ;
- en-dehors de faire l'apologie du service militaire et de celles et ceux qui s'y soumettent, je ne vois pas très bien le but de ces relais médiatiques, sauf à penser que l'Etat français et les médias qu'il contrôle, sont singulièrement complices de soutien à l'apartheid contenu, mis en place et vérifié chaque jour dans l'idéologie sioniste.

D'autre part et dans le même ordre, pourquoi donc ces mêmes médias ignorent-ils le sort réservé à un autre jeune, Salah Hamouri, franco-palestinien ? Celui-ci a été capturé par les forces armées israéliennes pour motif qu'il contestait l'occupation de son pays, appartenait au FPLP (Front Populaire de Libération de la Palestine), et « aurait eu le projet d'un attentat ». Pour plus de détails, voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Salah_Hamouri

Loin d'être un soldat, ce civil croupit depuis mars 2005 dans les geôles israéliennes et y purge une peine de 14 ans ramenée à 7 ans, mais là, aucun média ne s'en fait le relais. Encore et toujours, nous pouvons constater le deux poids, deux mesures dans le traitement de l'information et par ricochet, dans celui de la justice...

Par ailleurs, faut-il rappeler la réalité des prisons israéliennes où croupissent depuis des années près de 10.000 prisonniers palestiniens ? Faut-il rappeler que s'y trouvent des femmes qui y ont accouché de leur bébé dans des conditions infra-humaines; que s'y trouvent de nombreux mineurs ; ainsi que des mandataires politiques arrêtés pour le simple fait d'appartenir au parti Hamas ; et qu'il s'y pratique la torture ? Et qu'en disent nos médias si prompts à ériger en icône l'effigie d'un soldat ? Rien.

Ainsi, le très sioniste maire de Paris qui a refusé de nommer Salah Hamouri en tant que citoyen d'honneur de la ville de Paris à l'instar du soldat Shalit, peut bien afficher en long et en large la photo du soldat fait prisonnier par la résistance palestinienne, je n'oublie ni ne confonds jamais les plans et sais me rappeler qui occupe brutalement l'autre depuis plus de 63 ans.

Dès lors, excusez-moi du peu, mais je me fous que la détention de ce soldat se poursuive encore quelques années supplémentaires. Il a choisi de participer à la machine de guerre israélienne et d'occupation de terres palestiniennes, il contrevient d'ailleurs ainsi aux différentes résolutions de l'ONU, qu'il en assume les conséquences. Et que les médias franco-sionistes revoient donc leur copie !

Daniel Vanhove

Observateur civil

Auteur

26.06.11

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Daniel Vanhove](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Daniel Vanhove](#)

A propos :

Daniel Vanhove est Observateur civil et auteur. Son dernier ouvrage La Démocratie Mensonge – 2008 – Ed. Marco Pietteur – coll. Oser Dire.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca